



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT CONSTRUCTION D'UN BASSIN ENTERRÉ

Rennes Métropole va procéder à la construction d'un bassin enterré à l'intersection de la rue Saint-Hélier et du square Louis Armand. Cet ouvrage permettra de limiter les rejets du réseau d'assainissement dans la Vilaine lors de forts épisodes pluvieux et ainsi de réduire l'impact sur les milieux aquatiques.

Les travaux débuteront le lundi 2 décembre et auront lieu jusqu'au printemps 2026, date de la livraison du bassin.

- > Du lundi 2 décembre au 20 décembre, la création d'une nouvelle sortie du parking nécessitera la neutralisation d'une partie du stationnement. Les places devant l'église seront conservées.
- > Les places de stationnement seront partiellement rétablies en amont des fêtes de fin d'année.
- > À partir du 6 janvier 2025, l'installation du chantier nécessitera la neutralisation d'une partie du parking (voir plan ci-contre). Le stationnement devant l'église et la pharmacie sera conservé pendant la durée des travaux. L'accès des véhicules au chantier se fera à partir du square Louis Armand. Ponctuellement, la circulation pourra être perturbée par des camions.

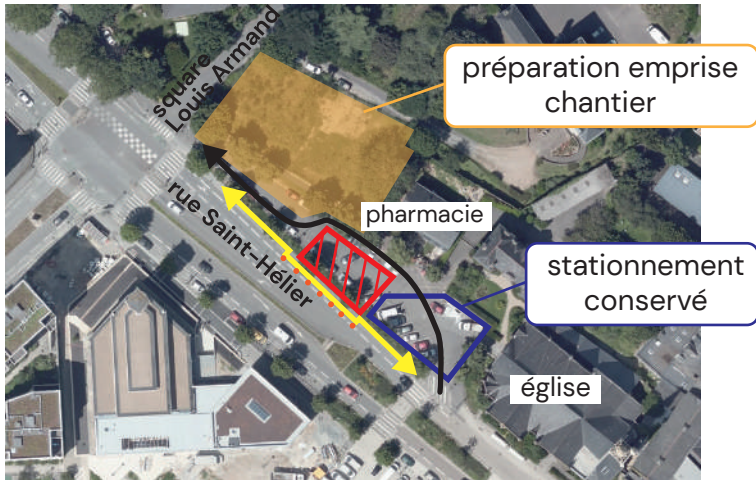
Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces désagréments.




DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

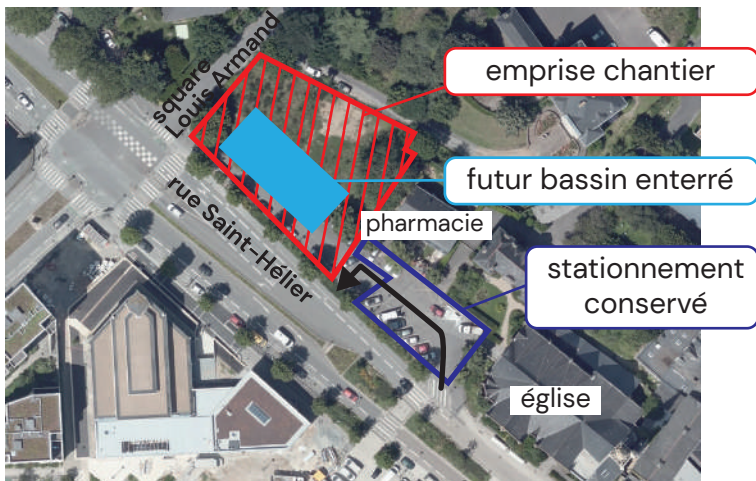
06 69 95 25 76



IMPACT DU 2 À 20 DÉCEMBRE 2024



-  emprise travaux
-  circulation au sein du parking
-  circulation piétonne

IMPACT À PARTIR DU 6 JANVIER 2025



-  emprise travaux
-  circulation au sein du parking